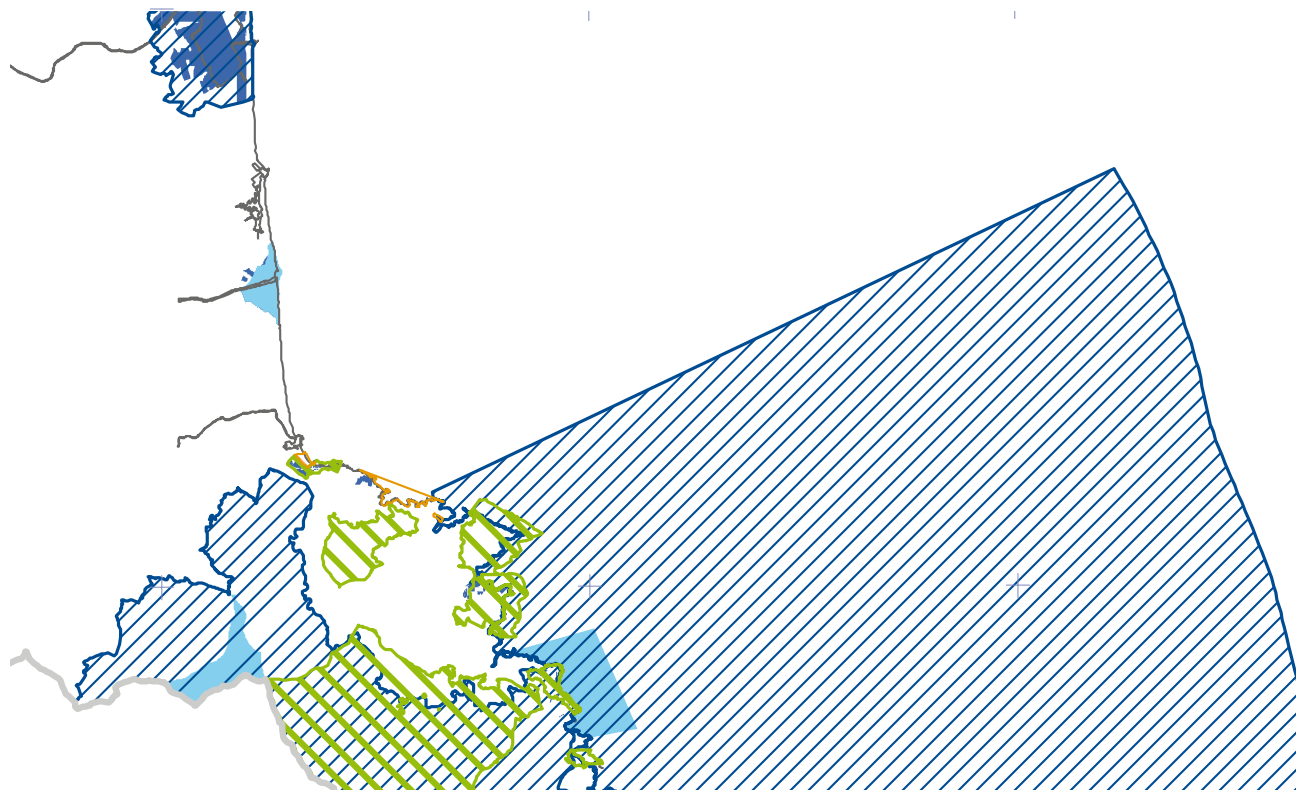


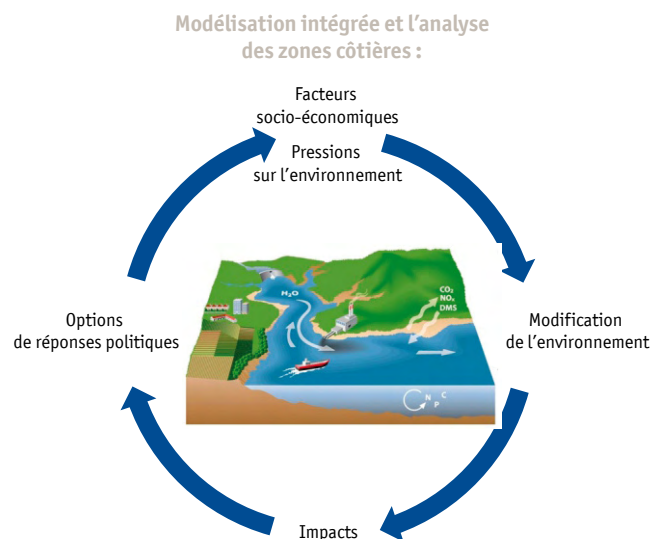


People for Ecosystem based Governance
in Assessing Sustainable development of
Ocean and coast: pegasoproject.eu

Gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée : de la vision à l'action



Pourquoi un cadre GIZC commun ?



... Adoptons un point de vue différent

La côte méditerranéenne connaît un énorme développement

La Méditerranée, avec 46 000 km de côtes, est entourée par de nombreuses grandes villes et des ports qui concentrent une grande partie du développement industriel et touristique de la région. Déjà, près de 19 % des côtes sont occupées par des complexes touristiques, des réseaux routiers et leurs infrastructures connexes. La croissance de l'industrie touristique, l'expansion des villes côtières et le développement des ports ont conduit à une profonde transformation du littoral et des zones marines adjacentes. La diversité des situations géopolitiques du bassin ajoute à cette complexité et favorise les conflits concernant l'utilisation de l'espace et les défis environnementaux.

Des décisions mieux éclairées sont nécessaires pour protéger des espèces et des habitats limités

Les bénéfices générés par les ressources côtières et marines sont néanmoins nombreux. Une stratégie de planification appropriée est nécessaire pour minimiser les impacts négatifs du développement sur les écosystèmes côtiers et mettre en place une utilisation efficiente et durable du capital naturel de la région, tant dans un but de gestion de l'environnement que de développement économique. Cependant, l'adoption d'une nouvelle approche de gestion des côtes et de développement de leur compétitivité est nécessaire pour éviter la dégradation des zones terrestres et marines comme de leurs ressources.

Un accord unique, le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

Le Protocole GIZC¹ est entré en vigueur le 24 mars 2011 pour permettre aux pays méditerranéens de mieux gérer leurs zones côtières ainsi que pour faire face aux actuels et nouveaux défis environnementaux côtiers. Adopté dans le cadre de la **Convention pour la protection de l'environnement marin et de la région côtière de la Méditerranée**, ce nouveau protocole conduit à un engagement commun des pays méditerranéens à adopter une approche intégrée de la gestion du littoral et des différents intérêts liés aux composantes terrestres et marines de la côte.

La GIZC est décrite par le Protocole comme « **un processus dynamique de gestion et d'utilisation durables des zones côtières, prenant en compte simultanément la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages, leurs interactions, la vocation maritime de certains d'entre eux, ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie marine et la partie terrestre** ».

Les dix principaux axes du Protocole GIZC méditerranéen

Les dix principaux axes du Protocole GIZC méditerranéen mettent l'accent sur la gouvernance, la nécessité de promouvoir et d'appliquer des approches intersectorielles aux politiques et à la gestion aussi bien que celle de prendre en compte les besoins de tous les acteurs pour aboutir à des décisions mieux équilibrées. Il requiert une bonne communication entre les autorités administratives (locales, régionales et nationales), met en évidence la nécessité pour les institutions nationales et locales de développer des projets et des programmes adaptés aux situations locales, d'utiliser des outils de gestions adaptatifs, de prévenir et réparer les dommages quand ils surviennent. Il fournit également des instruments de gestion qui ne sont pas complètement inclus ou prévus dans les différentes politiques et outils juridiques.

L'approche écosystémique : faire face à la vulnérabilité

Au niveau global, la Convention sur la diversité biologique² a recommandé l'adoption d'une approche écosystémique comme stratégie d'intégration des ressources terrestres, aquatiques et biologiques et de promotion de leur conservation et de leur utilisation durable.

Le Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE a initié également l'approche écosystémique pour améliorer la gestion des activités humaines qui ont une incidence sur les milieux marins et côtiers afin de promouvoir une utilisation durable des biens et services fournis par la mer tout en réhabilitant ou préservant l'état écologique de la frange littorale marine et terrestre. Enfin, l'approche écosystémique a été adoptée par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 2008. Le cœur de son application côtière vise à identifier et assurer la participation continue des principaux utilisateurs des zones côtières pour combler le fossé entre les connaissances, les besoins locaux et la gestion adaptative. **La GIZC regroupe les grands principes de l'approche écosystémique dans le continuum terre/mer, considéré comme un système global, social et écologique, articulé à plusieurs échelles.**

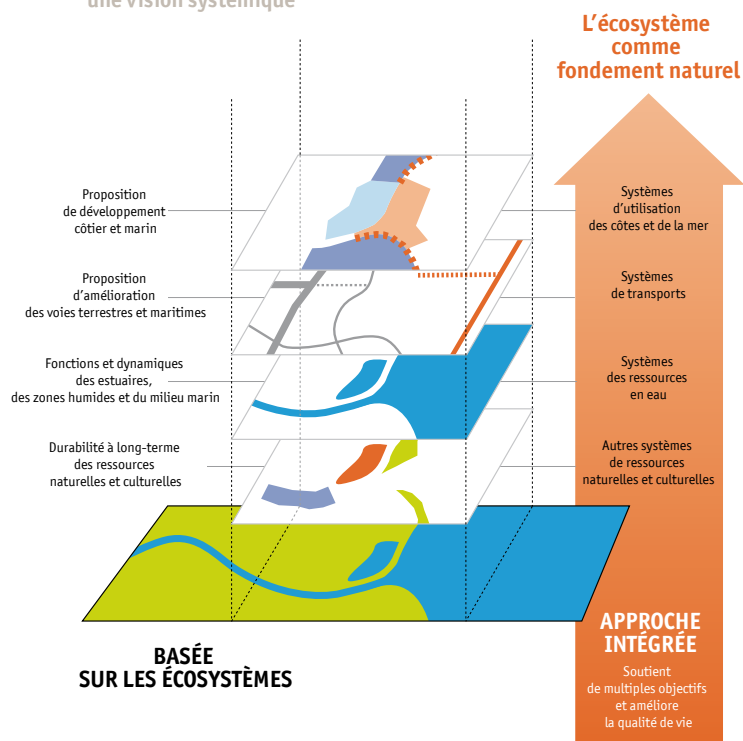
¹ PAP/RAC. 2007. *Protocole GIZC en Méditerranée* (signé à Madrid le 21 janvier 2008)

² <http://www.cbd.int/ecosystem/sourcebook/>

Comment mettre en œuvre une GIZC méditerranéenne pour construire l'avenir

Le défi majeur du Protocole GIZC concerne l'intégration des différentes données et la fragmentation institutionnelle des responsabilités concernant les zones côtières. Ce protocole appelle à agir au niveau local, national et méditerranéen, pour une gestion holistique et intégrée des ressources côtières pour un développement durable à long terme de la région.

L'approche écosystémique intégrée :
une vision systémique



Les outils Pegaso pour accompagner les pays dans la mise en œuvre du Protocole GIZC

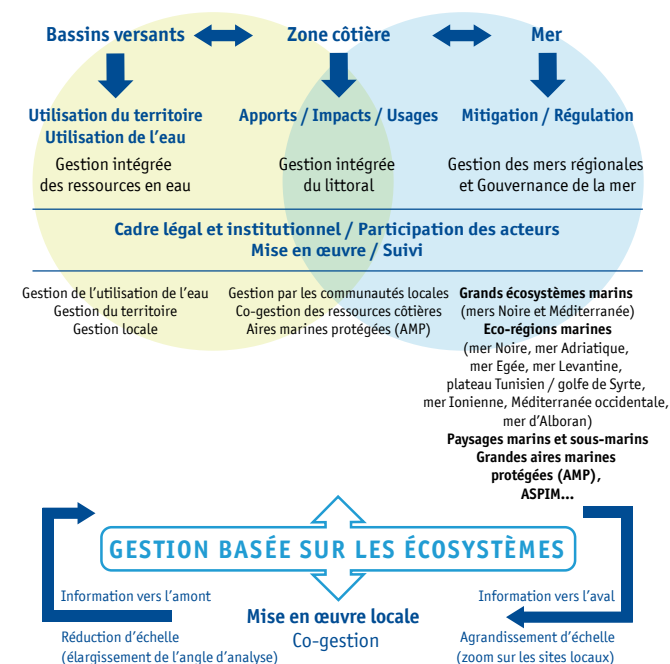
Les principaux objectifs du projet Pegaso (*People for Ecosystem-based Governance in Assessing Sustainable development of Ocean and coast*) sont d'identifier les instruments nécessaires et de renforcer la capacité d'application des principes du Protocole GIZC pour accompagner les États dans sa mise en œuvre. Il vise à fournir une approche coordonnée de la gestion durable des ressources et du développement, à protéger deux mers régionales, la Méditerranée et la mer Noire, ainsi que la qualité de vie de leurs habitants.

Une plateforme de gouvernance GIZC partagée est au centre de Pegaso :

- Elle sera utilisée pour partager l'information et les données entre le monde scientifique et politique ;
- Elle permettra de tester les **outils de durabilité** développés par Pegaso à travers des **études de cas** ou sites d'application collaborative (*Collaborative Application Sites, CASES*), dans lesquels les scientifiques locaux et nationaux collaborent avec les acteurs et les décideurs pour apporter des réponses adaptées aux enjeux prioritaires ;
- Elle permettra d'apporter une compréhension commune des enjeux prioritaires et des perspectives institutionnelles affectant les zones côtières terrestres et marines de ces deux mers régionales.

Le projet Pegaso vise à identifier les instruments nécessaires et à renforcer la capacité d'application des principes du Protocole GIZC pour accompagner les pays dans sa mise en œuvre.

Un voyage dans un système vivant :
Des bassins versants aux zones marines



L'apprentissage par la pratique : un processus en 4 étapes

Etape 1 : établir les fondements d'une stratégie GIZC

L'objectif général de la phase initiale est de formuler une base opérationnelle pour la préparation ultérieure de la stratégie et sa mise en œuvre, d'entamer un processus de compréhension des défis auxquels le littoral fait face et des perceptions divergentes de ces défis, et de commencer à développer un support à cette stratégie. Pour atteindre ces objectifs, un Rapport d'orientation doit être préparé et il doit comprendre :

1 - L'évaluation des différentes options politiques et de la portée générale de la stratégie en identifiant les options juridiques clés, les instruments de gestion, le cadre institutionnel mis en place et la situation actuelle de la gestion côtière.

Les pays concernés détiennent plusieurs instruments juridiques pour la GIZC, souvent de deux types : une législation spécifique à la GIZC et un cadre législatif plus général comprenant des dispositions mobilisables pour la GIZC.



Pays de la Méditerranée et de la mer Noire @ CAR/PAP



Afin d'exploiter des synergies, le projet Pegaso est lié à des projets existants, deux conventions régionale (Barcelone en Méditerranée et Bucarest en mer Noire), d'autres instruments et des institutions régionales ou nationales agissant dans le sens d'une gestion efficiente et intégrée.

Pour fournir la base d'une évaluation de l'état actuel de la GIZC en Méditerranée et en mer Noire, un premier **inventaire de la gouvernance de la GIZC** a été établi au niveau stratégique de la prise de décisions, ainsi qu'avec les points focaux nationaux des conventions de Barcelone et de Bucarest. Les résultats de cette analyse présenteront le cadre juridique, institutionnel, politique et financier actuel en matière de gouvernance de la GIZC dans les pays riverains des régions Méditerranée et mer Noire. Une analyse plus précise et un **inventaire des capacités scientifiques, des travaux sur la GIZC et des projets connexes**, ainsi que la création d'un réseau professionnel de la GIZC dans le cadre de Pegaso, fournira une information essentielle pour la poursuite des travaux.

Ce type d'expériences et la mise en œuvre de programmes de GIZC dans d'autres pays à travers le monde fournissent un bon ensemble de recommandations et d'exemples des besoins à prendre en compte pour la promotion d'une approche de GIZC¹.

¹ Yves Henocque. *Pegaso report on science capacity (D.2.3)*. Annex 3, 82-100pp.

Cependant, Les membres de l'UE suivant ses recommandations pour la GIZC (2002) ainsi que sa Politique maritime intégrée et son Plan d'action (2007), ont besoin de développer des lois spécifiques, des recommandations et des stratégies de GIZC pour agir au niveau local. **Une législation spécifique à l'aménagement du territoire, destinée à mieux définir les divisions administratives impliquées dans la planification des activités terrestres et maritimes, faciliterait la mise en place de la GIZC au niveaux régional, national et local.**

Ces législations, avec les politiques à venir, sont nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de GIZC, soit par des politiques ciblant directement la GIZC, soit par des mesures sectorielles prises pour la soutenir, ainsi que par le renforcement des capacités et une restructuration institutionnelle en cas de besoin.

2 - Promotion de la participation du public

La définition d'une stratégie de GIZC nationale ou locale est un long processus dans lequel le développement d'un sentiment de communauté est un élément clé pour sensibiliser le public sur l'utilité d'une GIZC, catalyser le soutien politique nécessaire et promouvoir la conformité.



Le bilan réalisé dans le cadre du projet Pegaso, fournit un panorama détaillé des différentes situations nationales. En Méditerranée, neuf pays (Algérie, Croatie, Espagne, France, Grèce, Israël, Liban, Monténégro et Turquie) possèdent déjà des lois littorales spécifiques, notamment du point de vue de sa protection, tout en intégrant les exigences et principes de la GIZC. Néanmoins, bien des efforts sont encore à faire pour que ces pays aboutissent à la mise en place d'une politique intégrée véritablement conforme à l'ensemble de ses principes.

En mer Noire, tous les enjeux de la GIZC sont traités dans le cadre de réglementations nationales ou régionales, mais encore peu d'actions ont été mises en œuvre en fonction de l'état de l'environnement et des zones côtières (rapport de diagnostic de la Commission de la mer Noire, 2011). L'insuffisance des capacités administratives est l'un des problèmes majeurs de la région.

Les propriétaires et les gestionnaires du transport maritime, de l'aquaculture, du tourisme côtier, de l'industrie de la pêche, aussi bien que les ports, les ministères et les institutions comptent parmi les groupes qui peuvent être concernés par les décisions prises en matière de gestion côtière, cela au-delà du rôle évident que la GIZC peut jouer en faveur des moyens de subsistance durables des communautés locales. L'identification et l'implication de ces groupes clés au niveau communal, régional et national sont des étapes cruciales pour réussir à prendre en compte les différents points de vue et besoins dans une planification côtière globale et pleinement intégrée.

3 - S'appuyer sur les efforts passés pour établir le processus

En Afrique du Sud, par exemple, le Livre blanc pour le développement durable des zones côtières comprenait l'avant-projet d'un document de discussion sur la future politique de gestion du littoral rédigé en collaboration avec les principaux acteurs concernés au niveau national et provincial. Par la suite, un nouveau programme de politique de gestion côtière du gouvernement s'est déroulé en cinq ans, avec un plan de travail basé sur trois ensembles d'activités distincts : (i) s'assurer d'un soutien politique, (ii) poser les « premières pierres », (iii) démarrer la phase initiale.

D'autres pays comme le Canada ou le Royaume-Uni ont poursuivi le même processus de préparation avant d'en venir respectivement à l'*Oceans Act* (1997) et à la *Canada's Oceans Strategy* (2002), et, au Royaume-Uni, à un processus très complet comprenant une première ébauche de stratégie nationale (*Safeguarding our Seas*, mai 2002), suivie par un état des lieux des pratiques en matière de GIZC (2004), une consultation nationale en 2006 (*Promoting an integrated approach to management of the coastal zone in England*), et enfin une stratégie nationale de GIZC (2009) suivie par la promulgation du *Marine and Coastal Access Act* (2010).

4 - Faciliter l'échange mutuel de connaissance et l'accès à l'information pour favoriser une meilleure compréhension

La GIZC n'est pas seulement une activité de gestion de l'environnement : elle intègre aussi le développement économique et les activités côtières telles que les transports, la santé ou la lutte contre la pauvreté. Une évaluation préliminaire complète des spécificités côtières de chaque région doit être menée sur les aspects physiques, écologiques, socio-économiques et administratifs, de manière à fournir une bonne analyse de l'état des écosystèmes côtiers et marins et à identifier les principales menaces et problématiques à aborder avant et pendant la planification et l'élaboration des politiques.

Ces problématiques mettront en exergue les disparités et les similitudes entre les différents sites, ainsi que les pressions ou les facteurs de changement.

5 - Développer des politiques côtières et des directives réglementaires appropriées en matière de gouvernance de la GIZC dans chaque pays afin d'en assurer une harmonisation effective

Les stratégies nationales devraient être considérées comme des cadres fondamentaux permettant de prendre en considération la diversité des situations et des objectifs à des échelles régionales distinctes, dans les sites, les provinces et les régions. La définition de limites territoriales ou d'unités de gestion est une étape importante dans la préparation de toute analyse stratégique.

En Espagne, dans le cadre de la préparation de la Stratégie pour le développement durable du littoral, un diagnostic du littoral a été réalisé avec un découpage de la zone côtière en 8 segments correspondant aux littoraux des bassins versants selon les étapes suivantes : (i) identification des unités de gestion, (ii) analyse des sous-systèmes physiques, écologiques, socio-économiques et d'utilisation du territoire pour chaque unité de gestion, (iii) analyse SWOT (forces / faiblesses / opportunités / menaces) pour chaque unité de gestion, (iv) identification des interventions prioritaires pour chaque unité de gestion et (v) Calcul des principaux indicateurs de pression, d'état et de réponse pour chaque unité de gestion. Ici, « les unités de gestion ont été définies comme des unités spatiales dotées de caractéristiques homogènes ».

Les expériences nationales et les processus expérimentaux, comme la préparation de lignes directrices pour l'application des principes de la GIZC au choix des sites aquacoles et à leur gestion, devraient être partagés par tous. Ces informations peuvent être utiles d'une part aux pays dont les moyens d'action en GIZC émergent à peine et, d'autre part, à ceux qui appliquent déjà la GIZC mais qui ont encore besoin de plus d'informations sur le processus.

6 - Définir les concepts, déterminer les règles d'engagement des institutions, donner mandats et attribuer des responsabilités claires pour guider la GIZC

Définir clairement les limites des districts côtiers, des zones protégées et des autres unités de gestion, de même que les lignes directrices exhaustives concernant leur désignation et les règles d'engagement des diverses institutions et organisations impliquées, devrait faciliter la gestion de la zone côtière.

Changements dans les zones côtières et conséquences en termes de vulnérabilité

Au cours des dernières années, les médias ont mis en lumière de nombreux exemples de côtes ayant connu des vagues d'une hauteur exceptionnelle, de graves inondations ou une importante érosion de la ligne de côte entre autres impacts côtiers naturels. Selon la base de données sur les catastrophes EM-DAT, les inondations par exemple, ont représenté 35 % de toutes les catastrophes naturelles qui ont frappé la région méditerranéenne. L'Italie et la Roumanie comptent parmi les pays qui ont connu un nombre croissant de graves inondations ces dernières années.

Comme autre exemple, les dégâts côtiers en Catalogne ont augmenté à un taux de 40 % par décennie au cours des 50 dernières années. Les dommages causés par ces événements ont entraîné des coûts importants pour les pouvoirs publics (nationaux, territoriaux et locaux) comme pour les budgets des ménages, et leurs effets peuvent même ralentir l'économie et affecter la croissance à long terme.

Outre les possibles effets du changement climatique, l'urbanisation croissante et incontrôlée du littoral, la construction d'infrastructures côtières, la requalification des territoires et la déforestation sont les principales causes de sensibilisation des zones côtières à ces événements.

Le Protocole GIZC (IV, art. 22) traduit l'importance de cet aspect de la question et exprime la nécessité d'élaborer des politiques de prévention et d'atténuation des risques naturels ainsi que celle de procéder à l'évaluation de la vulnérabilité des zones côtières et des risques qui pèsent sur elles. La mise en place de solutions innovantes, l'identification de zones critiques ou de points faibles pour les infrastructures côtières et humaines dans ces zones, ainsi que la nécessité d'améliorer la coordination de la planification, sont autant de facteurs amenés à de plus en plus compter pour le développement durable.



Inondations à Malaga © Sonsoles San Román

Dans le Protocole GIZC, les limites des zones côtières sont définies de manière très souple comme : (i) la limite extérieure de la zone côtière est la limite extérieure de la mer territoriale, (ii) la limite terrestre est la limite des entités côtières compétentes. Au large, les limites peuvent s'étendre jusqu'à la limite extérieure de la zone économique exclusive (ZEE) et les États membres de l'UE, ainsi que de nombreux autres pays, ont défini leur zone côtière depuis leurs eaux intérieures jusqu'à la limite des 200 mn ou à la ligne médiane. Mais, en raison de la dynamique et du caractère « système ouvert » des zones côtières et marines, l'analyse menée pour leur planification et leur gestion devrait intégrer d'autres zones pour la gestion du littoral. Ainsi toute unité de gestion devrait considérée dans ses multiples dimensions. Cependant, chaque État ou municipalité devra établir ses propres lignes directrices de gestion en adéquation avec les réalités locales.

7 - Améliorer l'intégration des planifications marine et terrestre

La mise en place de groupes de travail, comme des comités ou des conseil consultatifs, composés d'agences responsables dans chaque secteur clé des zones côtières et marines, des parties prenantes et des utilisateurs, constitue la manière la plus communément mise en œuvre pour développer une capacité multisectorielle. Cette approche participative peut aider à saisir à bras le corps les questions émergentes telles que les contraintes légales liées aux activités maritimes et terrestres, à l'aménagement du territoire et à la planification spatiale maritime.



L'apprentissage par la pratique :

Etape 2 : définir une vision

L'objectif général de cette étape est d'engager pleinement toutes les instances gouvernementales, les acteurs, le public autour d'une vision stratégique et sur l'élaboration de la stratégie qui en découlera, et :

1 - Décider des objectifs à long terme et des moyens rapides et flexibles pour les atteindre

Définir et se mettre d'accord sur la vision ou l'objectif général de développer une nouvelle approche de la gestion côtière et en préciser les stratégies et les actions spécifiques, sont des conditions préalables à la GIZC. Ce processus devrait toujours impliquer la construction d'un consensus entre les acteurs, la définition de l'orientation prise et l'évaluation du succès de la GIZC au moyen d'indicateurs appropriés.

L'orientation des politiques nationales spécifiques devraient être fondée sur la Stratégie méditerranéenne de sensibilisation à la GIZC³ qui propose une vision commune de l'avenir de la Méditerranée et de ses côtes, ainsi que la vision propre à chaque pays pour l'avenir de sa côte.

La stratégie commune met l'accent sur une côte méditerranéenne qui serait dans le futur :

- résistante – au changement climatique, aux phénomènes naturels, aux activités humaines ;
- Productive – financièrement, compétitive, constituant un atout de valeur, participant à l'accroissement du PIB, réduisant la pauvreté ;
- diversifiée – en termes d'écologie et d'expériences ;
- singulière – en termes culturels et marketing ;
- attirante – pour les visiteurs, les investisseurs et les populations locales ;
- propre – épargnée par la pollution.

3 Stratégie Méditerranéenne de sensibilisation à la GIZC (MARS) : Une stratégie de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique. SMAP III/2008/MARS. RAC/PAP ; Split, avril 2008.

2 - Utiliser les indicateurs appropriés

Une série d'indicateurs (biophysiques, socio-économiques, de gouvernance, etc.) doivent être suivis au niveau local et régional pour évaluer les conséquences d'activités multiples et leurs interactions. Ces indicateurs sont des outils pour assurer le suivi de l'évolution des zones côtières, aider à la décision et faciliter la communication avec un public plus large autour du développement côtier et des impacts des politiques menées à différentes échelles territoriales. Le choix des indicateurs spécifiques à la GIZ doit en outre tenir compte de la stratégie d'acquisition de données sur le long terme et l'utilisation de protocoles communs pour leur collecte.



Une sélection rigoureuse de quelques indicateurs à partir d'un large éventail fournira les futurs éléments de comparaison avec les conditions de référence. Le consortium Pegaso est en train d'élaborer un ensemble commun d'indicateurs applicables à différentes échelles, aussi bien en Méditerranée qu'en mer Noire, comme outil de mesure de la mise en œuvre de la politique et des programmes de GIZC.



Les indicateurs : des outils de suivi des progrès.

Exemple : l'évolution des herbiers utilisée comme indicateur d'une politique de GIZC de préservation de la richesse du capital naturel des zones côtières.

L'apprentissage par la pratique :

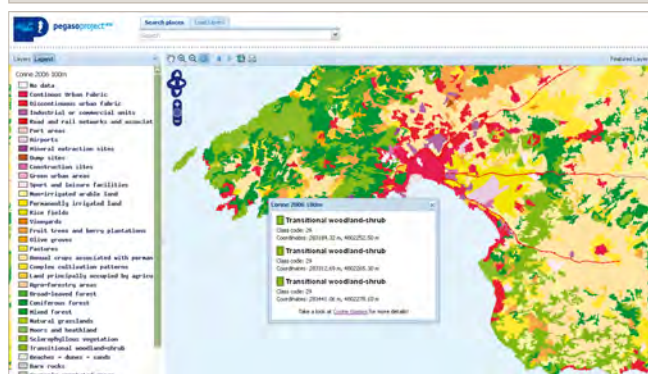
Etape 3: analyser le présent et regarder vers le futur

Cette étape devrait permettre de décrire l'état de la côte et les probables tendances futures, en utilisant des outils et des scénarios pour générer et tester des visions alternatives de l'avenir :

1 - Cartographier les ressources côtières et leurs utilisateurs

Il existe une grande quantité de données disponibles à partir de nombreuses sources, mais les rassembler pour des applications particulières peut impliquer des efforts et des coûts considérables pour les structures locales. La constitution d'un ensemble de données côtières et marines appropriées et d'une infrastructure d'information est de la plus haute importance afin d'éclairer les choix et communiquer des messages pertinents aux parties prenantes.

Pegaso élabore une infrastructure de données spatiales (IDS) pour la Méditerranée et la mer Noire qui offrira la possibilité de charger et télécharger des informations sur un portail en ligne.



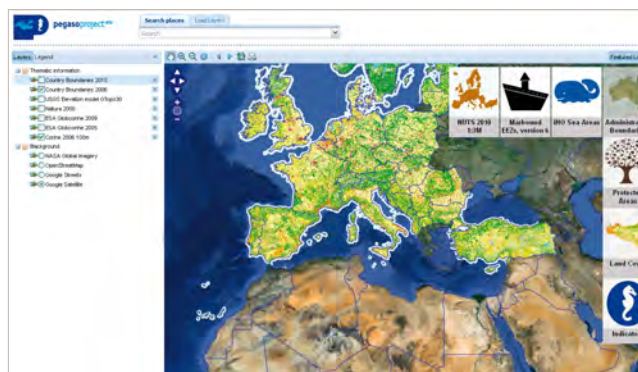
La disponibilité de l'information et des données concernant la frange littorale est essentielle pour les décideurs



Développé dans le cadre du projet Pegaso, la production d'une **infrastructure de données spatiales (IDS)** intégrant les plans et les activités côtières existant à l'échelle locale en Méditerranée et en mer Noire, et réunissant différents types d'infrastructures, peut faciliter l'accès de tout utilisateur aux données primaires, tout en facilitant la compréhension de l'information fournie pour toute la région et ses différentes composantes locales grâce à une interface graphique. En outre, le développement de cet outil dédié à la planification spatiale marine permettra l'évaluation, l'adoption et la mise en œuvre de mesures appropriées pour une région ou un site, et la planification de sites pour diverses activités humaines.

2 - Elaborer des scénarios

La gestion intégrée de la zone côtière appellera les décideurs à s'appuyer sur une gamme d'informations de différents types. Pegaso est en train d'explorer deux domaines clés, à savoir l'utilisation d'une comptabilité environnementale pour décrire les tendances passées et la situation actuelle, et de scénarios pour explorer ce que pourrait être l'avenir avec différentes hypothèses de politiques et de facteurs de changement.



Cartographie des changements de la couverture terrestre dans les bassins de Méditerranée et mer Noire



Les scénarios peuvent aider à concevoir des stratégies et plans d'action nationaux en permettant d'explorer des futurs alternatifs et les conséquences impliquées par différentes politiques. La publication clé du Plan Bleu *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* (2005, mise à jour en 2008) et un certain nombre d'études locales, utilisant la méthode « Imagine » et menées dans le cadre des programmes d'aménagement côtier du PAM/PNUF, en montrent l'exemple. Ces approches seront étendues et appliquées dans les bassins méditerranéen et mer Noire ; les travaux soutiendront l'évaluation régionale des deux bassins entreprise par Pegaso.

Les outils et les techniques comptables utilisées ici sont issus de l'ensemble des travaux qui ont été entrepris, à plus vaste échelle internationale, par les partenaires de Pegaso en collaboration avec l'Agence européenne pour l'environnement. La comptabilité est un moyen d'organiser l'information d'aide à la décision en sorte qu'elle puisse rendre compte des stocks de capital d'écosystèmes (représenté par les habitats et les espèces, par exemple) et de la façon dont ils évoluent au fil du temps. Le but de cette comptabilité écosystémique est de fournir aux décideurs des indicateurs ou des mesures de l'état actuel du capital naturel, et d'évaluer la durabilité de ses utilisations.

Le projet Pegaso utilise la méthodologie *Land Use and Ecosystem Accounting (LEAC)*¹ pour appliquer le modèle de la comptabilité écosystémique en Méditerranée et en mer Noire. LEAC peut fournir des informations directes sur l'état et la dégradation du capital naturel causés par la surexploitation des ressources naturelles.

¹ Ivanov, E. & Nowell, M & Morisseau, F. (2012) : LEAC methodology for coast and marine accounts. With contributions from Françoise Breton and Roy Haines-Young. *CEM Working Paper*, 10. Available from : www.nottingham.ac.uk/CEM

L'apprentissage par la pratique :

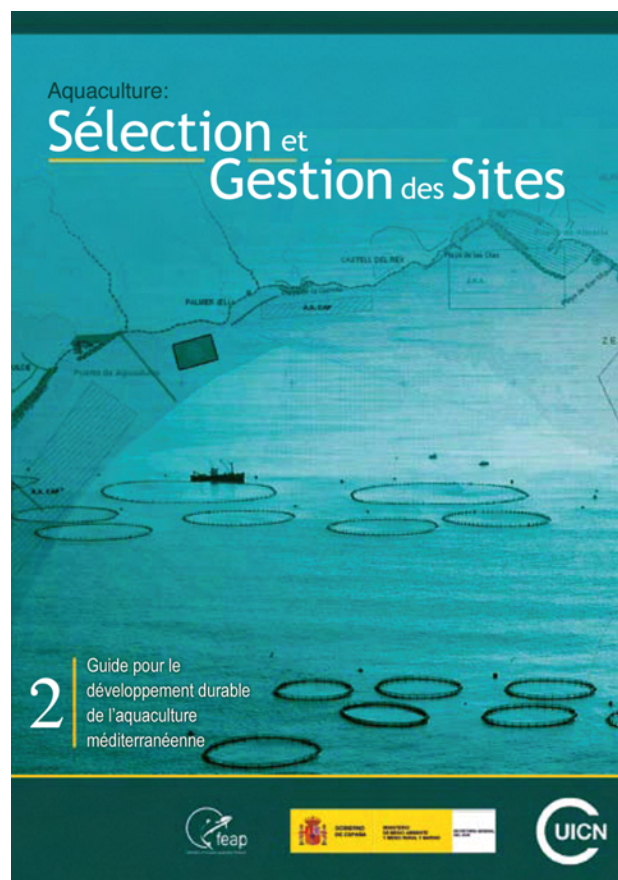
Etape 4 : mettre en place les mécanismes de gestion et de suivi des progrès vers la GIZC

L'objectif final de cette dernière étape, et même de l'ensemble du processus, est de générer un processus auto-entretenu de mise en œuvre pour atteindre l'objectif d'un développement durable basé sur une combinaison d'instruments comprenant :

1 - La préparation des lignes directrices locales et des stratégies régionales d'aménagement du territoire pour soutenir la mise en œuvre des plans de gestion des zones côtières

La rédaction de lignes directrices destinées à faciliter la préparation des plans de gestion du littoral par les autorités locales, les communautés côtières et les entreprises, est une méthode reconnue pour élaborer des initiatives de planification stratégique plus efficace. Elles peuvent inclure les problématiques liées, entre autres, à la gestion des risques côtiers, aux utilisations de la frange littorale par les communautés locales et à la gestion des ressources des patrimoines naturel et culturel et elles doivent tenir compte des différentes composantes de la société.

En Australie par exemple, la mise en œuvre du plan de gestion du littoral prévoit la nécessité d'élaborer des guides et des outils de planification et de gestion pour améliorer les pratiques de développement et de réhabilitation, maintenir le débit dans les estuaires, disposer de matériel de dragage, prendre en compte les risques liés au changement climatique et les possibilités d'adaptation, réduire l'introduction d'espèces exotiques et leur transfert dans les ports, etc.



Les entreprises privées sont prêtes à accepter des responsabilités et à considérer des actions alternatives à condition d'être reconnues comme partie intégrante du processus de planification et de pouvoir augmenter la valeur et la viabilité à long terme de leur activité.

2 - Les dispositions institutionnelles et les développements juridiques

Au niveau national, trois principales approches institutionnelles sont utilisées à travers le monde pour mener à bien la nécessaire intégration de la gestion des zones côtières et marines :

- concentrer l'autorité dans un nouvel organisme centralisé,
- développer et renforcer les fonctions d'un organisme existant,
- mettre en place un comité de coordination interinstitutionnel et le placer, si possible, au plus haut niveau du gouvernement.

A titre d'exemple, à grande échelle, le Programme d'action du golfe du Maine (Gulf of Maine Action Program, GMAP⁴) est une initiative côtière multilatérale destinée à traiter l'utilisation de l'océan et la gestion des bassins hydrographiques dans le golfe du Maine (USA et Canada). Concernant la GIZC, le GMAP fournit un mécanisme potentiel de coopération intergouvernementale, nécessitant la participation des gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis pour négocier et conclure des accords et dispositions multilatéraux additionnels.

4 <http://www.gulfofmaine.org>



De nombreuses activités menées en zone côtière auraient besoin d'autres mécanismes de coopération intergouvernementale concernant la GIZC, de façon à pouvoir intégrer les problématiques transfrontalières. La **plateforme partagée de gouvernance GIZC** développée par le projet Pegaso pour les mers Méditerranée et Noire pourrait faciliter ce processus.

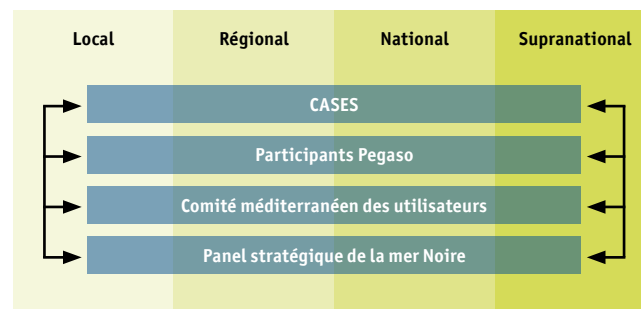
« Quoi » et « qui » peut être impliqué dans la plateforme de gouvernance ?

La « plateforme de gouvernance GIZC », conduite par le CAR/PAP en partenariat avec des institutions nationales et internationales (le Consortium Pegaso et le Comité des utilisateurs), a été créée dans le but de soutenir la mise en œuvre du Protocole, avec notamment la création d'une bibliothèque de ressources en ligne. Son développement implique la collecte et la cartographie des données sur les bassins, la collaboration avec les partenaires, le renforcement des capacités des acteurs ainsi que l'élaboration de scénarios de planification dans les études de cas en rapport avec les ressources de l'interface côtière et les différentes situations locales de Méditerranée et de mer Noire.

Le Comité des utilisateurs

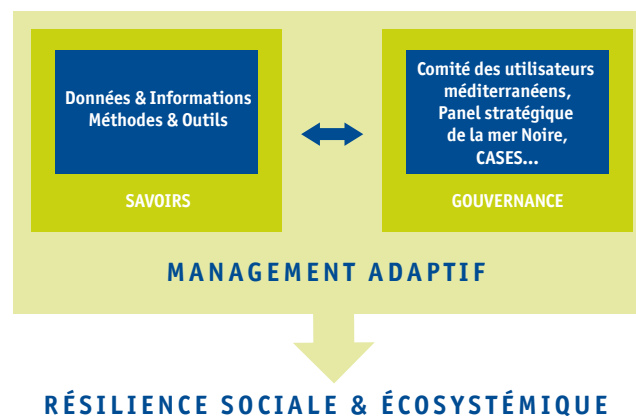
En plus des organisations représentées au sein du Consortium Pegaso, un Comité des utilisateurs rassemblant des représentants des gouvernements en Méditerranée et mer Noire a été créé pour aider et guider le développement de la plateforme de gouvernance GIZC et ses objectifs. Il est composé de plusieurs représentants de gouvernements de Méditerranée et de mer Noire. La participation et la collaboration de représentants d'autres organisations gouvernementales de tous secteurs et de tous niveaux intéressées par le processus GIZC y sont les bienvenues.

Composantes de la plateforme



© Initiative CAMP Levante de Almeria

Un exercice de management adaptatif



3 - Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation bien conçus pour assister la mise en œuvre

Le suivi, notamment le suivi dans l'espace et dans le temps, joue un rôle clé dans l'évaluation de l'efficacité des mesures prises.

Un programme global et efficace de suivi côtier doit travailler à la définition de conditions permettant, grâce à des politiques, des stratégies, des prescriptions ou des lois appropriées, de faciliter les progrès et d'améliorer le suivi des changements comportementaux institutionnels et individuels aussi bien que les résultats obtenus. La relative simplicité du système de suivi de la Stratégie méditerranéenne de développement durable⁵ pourrait être prise en exemple.

4 - Assurer un financement durable

La mise en œuvre de la GIZC est un processus long qui, tout en offrant aux communautés côtières des bénéfices économiques et sociaux tangibles, a, dès le début, besoin de personnel formé et/ou permanent, ainsi que d'un budget de fonctionnement. Afin d'assurer le financement par les bailleurs de fonds, par des fonds fiduciaires ou des taxes, et pour maintenir ce processus, il est très important de lancer des initiatives dans les municipalités ou des zones plus étendues.

⁵ PAM/UNEP. *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable*. 64 p., adoptée en 2005.

5 - Renforcer les capacités et le développement professionnel de la GIZC

Le renforcement des capacités est fondamental pour le succès à court et à long terme d'une gestion efficace de la zone côtière. Il doit être pris en compte au niveau national, régional, et en particulier au niveau local, afin de faciliter une gestion pleinement intégrée du littoral.



Les études de cas Pegaso : renforcement des capacités et partage d'expériences

Plusieurs mécanismes et outils d'amélioration de cette capacité sont en cours d'élaboration dans le cadre du projet Pegaso et par différentes institutions dans différentes régions, avec notamment la compilation de données provenant de 10 sites pilotes en Méditerranée et mer Noire: les CASES (Collaborative Application SitES) Pegaso.

Des matériels de formation spécifiques à la planification et à la mise en œuvre des politiques et outils de la GIZC sont en cours d'élaboration dans plusieurs pays par le Consortium Pegaso. Dans le cadre de ce travail, 10 sites d'application collaborative, les CASES, testent et valident les outils d'évaluation développés au cours du projet à différentes échelles spatiales, ce qui contribuera à l'évaluation régionale de la Méditerranée et de la mer Noire.

Sept CASES sont situés dans le bassin méditerranéen :

- 1 La côte d'Al-Heceima au Maroc
- 2 Les Bouches-du-Rhône en France
- 3 L'Adriatique Nord
- 4 Les îles de la mer Egée
- 5 Köycegiz-Dalyan, en Turquie
- 6 Le nord du Liban
- 7 Le delta du Nil en Egypte

Tandis que trois sont situés en mer Noire :

- 8 Le delta du Danube en Roumanie
- 9 La baie de Sébastopol en Ukraine
- 10 La région côtière de Guria en Géorgie



Les 10 sites pilotes Pegaso pour la GIZC en Méditerranée et en mer Noire délivrent des informations à différentes échelles spatiales pour alimenter l'évaluation régionale

1 - Côte d'Al-Hoceima (Maroc)



© Hocein Bazairi

Priorités pour la frange littorale :

Les principales problématiques côtières sont l'étalement urbain et la faiblesse de la planification côtière, une gestion des ressources limitées et la vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

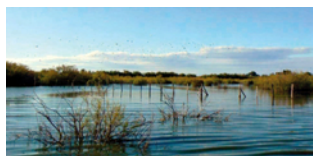
Outils :

Méthodes participatives pour un engagement plus efficace des acteurs et des politiques intégrées, évaluation des indicateurs de suivi de l'état de l'environnement côtier et des ressources, préparation de cartes de vulnérabilité pour orienter le dialogue et des décisions mieux éclairées au niveau régional et national.

Contact :

Maria Snoussi, Hocein Bazairi, Université Mohamed V-Agdal,
ma_snoussi@yahoo.fr
hoceinbazairi@yahoo.fr

2 - Bouches-du-Rhône (France)



© Tour du Valat

Priorités pour la frange littorale :

Des zones côtières et marines de plus en plus fragilisées par des problématiques comme la segmentation, la croissance démographique et urbaine, le trafic maritime et les transports.

Outils :

Utilisation de plusieurs outils et approches pour faciliter la gestion des ressources : indicateurs, comptabilité écosystémique (LEAC, Land and Ecosystem Accounting), approches participatives et évaluations socio-économiques.

Contact :

Lisa Ernoul, Tour du Valat, ernoul@tourduvalat.org

3 - Adriatique Nord (Italie-Slovénie-Croatie)



© Archivio fotografico Regione Veneto

Priorités pour la frange littorale :

Impacts du changement climatique et manque d'évaluation des risques, dégradation de la qualité des eaux de baignade et manque de vision commune pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en Adriatique.

Outils :

Aider à la hiérarchisation des zones à risque qui nécessitent la mise en œuvre de stratégies d'adaptation à cause de leur exposition au changement climatique, avec des outils tels que des indicateurs d'évaluation, les approches participatives et le développement d'un système d'aide à la décision (DSS, Decision Support System).

Contact :

Stefano Soriani - Université Ca' Foscari de Venise, soriani@unive.it

4 - Îles de la mer Egée (Grèce)



© Dr. Alexis J. Conides

Priorités pour la frange littorale :

Problématiques liées à la pêche, au tourisme et aux transports sur l'île de Naxos.

Outils :

Test et application d'outils d'adaptation pour l'analyse des coûts et des bénéfices à l'aide de plus de 300 indicateurs afin d'évaluer les mieux adaptés à la planification stratégique dans la région, ateliers pratiques sur les méthodes participatives, entretiens avec différents groupes d'acteurs et outils d'évaluation pour comparer de futurs scénarios du changement climatique (élévation du niveau de la mer) et de l'aménagement du territoire (LEAC, Land and Ecosystem Accounting).

Contact :

Alexis Conides, Institut des ressources biologiques marines, Centre Hellénique pour la recherche marine, Grèce
akoni@tee.gr

5 - Zone spéciale de protection environnementale de Köycegiz-Dalyan (Turquie)

Priorités pour la frange littorale :

Gestion limitée de la qualité de l'eau, impacts de l'élévation du niveau de la mer, mauvaise gestion des activités de loisirs et du trafic maritime, efficacité limitée de la protection de la nature, étalement urbain et faible gestion des pêches.



© Igor Podymov

Outils :

Mise en œuvre de plusieurs outils de gestion intégrée des zones côtières : participation du public, sensibilisation des communautés locales, utilisation d'indicateurs pour surveiller l'état de l'environnement côtier et des ressources et du processus de gestion des zones côtières.

Contact :

Erdal Özhan, Mediterranean Coastal Foundation
ozhan@metu.edu.tr

6 - Zone côtière du nord du Liban



© Institute of the Environment
University of Balamand

Priorités pour la frange littorale :

Erosion des plages conduisant à un risque d'ondes de tempêtes et d'inondations côtières, étalement urbain avec artificialisation de la zone côtière libanaise et destruction de nombreux habitats côtiers sensibles, augmentation de la pollution et dégradation des écosystèmes marins avec leurs impacts sur les activités de la pêche artisanale.

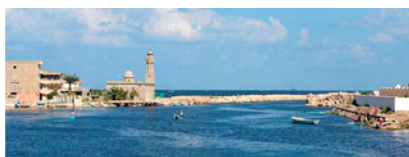
Outils :

Des outils tels que le développement de scénarios possibles et l'évaluation de l'état de la côte utilisant des indicateurs facilitera une visualisation plus complète des enjeux actuels et futurs. L'organisation d'un Forum Littoral pour rapprocher la communauté scientifique et les décideurs.

Contact :

Manal Abou Dagher, Manal R. Nader, Université de Balamand,
manal.aboudagher@balamand.edu.lb
Manal.nader@balamand.edu.lb

7 - Delta du Nil (Egypte)



© Suzan Kholeif

Priorités pour la frange littorale :

Vulnérabilité de cette côte de faible altitude au changement climatique, agriculture et industries connexes, pression non-durable sur les ressources halieutiques, autres industries extractives comme l'exploration pétrolière et gazière.

Outils :

Explorer les moyens de renforcer la participation des experts, des acteurs et des décideurs pour bâtir un plan d'action stratégique, en particulier concernant la pêche et la mariculture.

Contact :

Suzan Kholeif, Institut national de l'océanographie et de la pêche, Alexandrie, Suzan_Kholeif@yahoo.com

En mer Noire

8 - Delta du Danube (Roumanie)



© Paul Goriup

Priorités pour la frange littorale :

Dégradation des zones humides, perte de biodiversité, impacts des événements extrêmes et vulnérabilité croissante des écosystèmes et des moyens de subsistance de la population locale.

Outils :

Eléments d'orientation comprenant l'élaboration d'un cadre de planification spatiale maritime utilisant des cartes numériques SIG, élaboration de cartes thématiques sur les pressions et les ressources en utilisant également la méthode SketchMetch (un outil d'aménagement du territoire) et élaboration d'une stratégie de GIZC préliminaire pour consultation des acteurs.

Contact :

Iulian Nichersu, Institut national de recherche et de développement du delta du Danube, Tulcea
iuli@indd.tim.ro

9 - Baie de Sébastopol (Ukraine)



© www.sevtaksi.com

Priorités pour la frange littorale :

Principales problématiques liées au développement du littoral, l'eutrophisation et la pollution de l'eau, la perte de biodiversité, les impacts et risques aggravés par le changement climatique.

Outils :

Favoriser une meilleure collaboration et compréhension entre les acteurs à travers le développement de portails Web, jeux de données cartographiques SIG, cadres juridiques et réglementaires ainsi que d'autres outils interactifs d'élaboration de scénarios.

Contact :

Sergey Konovalov - Marine Hydrophysical Institute, Académie nationale des sciences d'Ukraine
sergey@alpha.mhi.iuf.net

10 - Région côtière de Guria (Géorgie)



© Patrick Breslin

Priorités pour la frange littorale :

Dégradation de la qualité des eaux de baignade et augmentation de déchets sur les plages, faible qualité des études d'impact environnemental (nouveau port de Soupsa par exemple), érosion importante ainsi que perte d'habitats naturels majeurs.

Outils :

La mise en œuvre d'outils participatifs, élaboration d'une cartographie SIG et de modèles hydrologiques du bassin versant géorgien seront utilisés pour évaluer des approches de gestion plus efficaces pour le bassin versant de la rivière Soupsa.

Contacts :

Mamuka Gvilava, Secrétariat permanent de la Commission de la mer Noire, MGvilava@ICZM.ge
Amiran Gigineishvili, Coordinateur CASE pour la Géorgie
lanchkhuti@civitas.ge

ACRONYMES :

AMP :	Aire marine protégée
ASPIM :	Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne
CAR/PAP :	Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires
CASES :	Collaborative Application SiteS
GIZC :	Gestion intégrée des zones côtières
IDS :	Infrastructure de données spatiales
LEAC :	Land Use and Ecosystem Accounting
SIG :	Système d'information géographique
ZEE :	Zone économique exclusive, Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer





L'offre de formation

Le projet [Pegaso](http://www.pegasoproject.eu) a élaboré un plan de renforcement des capacités, avec du matériel de formation en ligne et des cours visant à fournir des outils de gestion, à promouvoir la participation et à compiler des données pertinentes. Une plateforme d'apprentissage en ligne Moodle a été créée pour organiser la formation IDS, CASES et Scénarios.

De plus amples informations sont disponibles sur le site du projet Pegaso et le Wiki côtier <http://www.pegasoproject.eu/wiki>



Programmes de renforcement des capacités GIZM en Méditerranée et en mer Noire

En Europe, le projet LitusGo (<http://www.litusgo.eu/>) a également travaillé sur la formation des autorités locales méditerranéennes et des organisations civiles dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières et celui de la réaction aux impacts du changement climatique.

Plusieurs institutions internationales délivrent d'autres formations :

- Master Erasmus Mundus en Gestion des Eaux et des Côtes
- Master en Education pour la Gestion Côtière en Méditerranée (Educom@Med) proposé par l'Université Pablo de Olavide (Programme Tempus de l'UE)
- CoastLearn-EUCC proposé par The Coastal Union
- Cours de formation sur l'Évaluation et les Méthodologies pour le Milieu Marin proposé par MarBEF, Le Réseau Européen d'Excellence de Biodiversité et Écosystèmes Marins de l'UE.
- Programme de formation sur la gouvernance régionale des océans pour les pays Méditerranéens et d'Europe orientale proposé par l'Institut International de l'Océan (IOI).
- Cours de formation sur l'application de la télédétection et les SIG pour la Gestion des Côtes et des Océans proposé par l'IOI et le projet COI-UNESCO IODE
- Programme de formation sur l'Usage Durable des Ressources Marines et Côtières (SUCOMAR) proposée par InWent Capacity Building International, Allemagne/ COASTMAN
- Cours de formation virtuelle sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (MedOpen) proposé par le Centre de Gestion des Zones Côtières et le Programme d'Actions Prioritaires / Centre d'Activités Régionales (CAR/PAP)
- Conférences Européennes et forum pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières et la Recherche de Géo-Information - ECO-IMAGINE



Contacts Pegaso

Pour en savoir plus à propos des activités, de l'équipe et de l'actualité du projet Pegaso, visitez www.pegasoproject.eu, ou contactez la coordinatrice du projet :

Françoise Breton, Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne)
+34 93 5813549
francoise.breton@uab.cat

Les administrations publiques et les parties prenantes intéressées par la participation au Comité des utilisateurs de la GIZC peuvent prendre contact avec

Julien Le Tellier, Plan Bleu (France)
+33 6 79 81 52 58
jletellier@planbleu.org

Aucune représentation officielle n'est nécessaire

Pegaso est financé par l'Union européenne à travers le fonds FP7- ENV.2009.2.2.1.4 Gestion intégrée des zones côtières. Contrat n° 244170

Partenaires Pegaso :

